

Objet : Avis défavorable au projet d'agrandissement du site de Grande Anse

En tant qu'habitante de la Petite-Ile, j'ai eu l'occasion d'observer l'évolution du site de Grande Anse au fil des années. Jadis, cet endroit était un véritable havre de paix où je venais me baigner avec mes amis. Aujourd'hui, je préfère m'y rendre pour observer le bassin ou pour courir le matin ou le soir. Cependant, ces plaisirs sont de plus en plus rares, et je suis contrainte de constater que le site perd de son attrait pour plusieurs raisons alarmantes. Voici les raisons principales pour lesquelles je suis fermement opposée à l'agrandissement de ce site.

1. Pollution et Dégradation Environnementale

Après chaque week-end, le site est jonché de débris. Heureusement, les agents de la mairie œuvrent pour maintenir un minimum de propreté, mais cela ne suffit pas. Les incivilités sont légion et s'étendent jusque dans les eaux au large. Agrandir un site déjà pollué pour encourager davantage de tourisme est une véritable aberration. Plus nous augmentons la fréquentation, plus nous accroissons la pollution marine et terrestre, un constat appuyé par les nombreux déchets retrouvés lors des expéditions en mer.

2. Surexploitation du Site

Grande Anse est déjà surchargée d'activités : pique-niques du dimanche, baigneurs, randonneurs, sanitaires insuffisants, etc. Ce petit espace ne peut pas supporter un tel afflux de visiteurs. De plus, le problème du stationnement est criant. L'augmentation de la fréquentation met une pression insoutenable sur les infrastructures existantes, déjà inadéquates pour le nombre actuel de visiteurs.

3. Menace sur le Patrimoine Naturel

L'impact du surtourisme sur le paysage est dévastateur, comme nous le voyons dans des lieux tels que Venise ou la Grande Muraille de Chine et pleins d'autres encore. Une image artistique à découvrir et qui est parlante et peut-être celle de [Mali Arun – Paradisus](#). Aujourd'hui, le site est magnifique dans son état naturel. Le surpeuplement ne fera que dégrader son attrait tant pour les habitants de Petite-Île que pour les touristes responsables. Selon des études scientifiques récentes ([comme l'étude sur l'État écologique des récifs coralliens de La Réunion, mars 2024](#)), le site de Grande Anse abrite l'un des écosystèmes coralliens les mieux préservés de l'île, avec plus de 50% de couverture corallienne en pente externe. Cet écosystème est un patrimoine précieux pour les générations futures, et nous ne devons pas le compromettre pour des gains économiques à court terme.

4. Risques Environnementaux Accrus

Je suis profondément inquiète pour l'avenir, en particulier face aux phénomènes naturels qui s'annoncent plus intenses dans les années à venir : cyclones, réchauffement et acidification des océans, élévation du niveau de la mer, et érosion littorale. Ces phénomènes exacerbent le risque de destruction des infrastructures côtières et mettent en danger la population locale. L'artificialisation du site de Grande Anse, tant sur terre qu'en mer, va à l'encontre des mesures de prudence nécessaires pour prévenir ces risques majeurs.

5. Arguments de la Commune de Petite-Ile

L'argumentaire de la commune en faveur du projet d'extension est loin d'être convaincant :

- **Préservation des espaces naturels** : Contrairement aux promesses, l'extension nuirait gravement à la biodiversité marine et terrestre, exacerbant l'érosion et la pollution.
- **Éducation au savoir-nager** : Apprendre à nager devrait se faire dans des piscines sécurisées. Le choix de créer une piscine en mer est risqué et inutile. Monsieur Le Maire a peut-être oublié qu'il prônait lors de son premier mandat la réalisation d'une piscine. Une déception que cela n'ait pas été fait. Il aurait été plus opportun de faire cela au lieu de certains projets qui n'ont aucunement amélioré le cadre de vie des Petite-Ilois/ Petite-Iloise. Un projet bien moins polluant et moins coûteux que ce qui est envisagé ici. En Métropole, les jeunes en ville savent nager et ce n'est pas en allant à la mer tous les quatre matins. Cet argument n'est pas recevable. Aujourd'hui, le site de Grand Anse aurait plutôt intérêt à être un site d'intérêt éducatif pour apprendre à connaître la faune et la flore terrestre et marine. Et vous manquez également de souligner les risques sanitaires liés à ce projet. En effet, la hauteur du projet ne favorisera pas le renouvellement de l'eau (accentuées après de fortes pluies et on sait combien, Petite-Île aime la pluie sur de longues périodes).
- **Accessibilité pour les personnes handicapées** : L'extension du bassin n'est pas justifiée pour améliorer l'accès à la plage pour tous. La ville n'est pas accessible (Trottoir sans rampe, trop étroit, discontinue, impossible pour une personne en situation d'handicap visuel de se déplacer de manière individuel etc...) Cet argument est souvent très mal utilisé et mal justifié, malheureusement, car le handicap ne regroupe beaucoup de personnes (Avez-vous pensé aux personnes avec des troubles psychiques qui ont du mal avec l'hyperactivité et le bruit constant ? Avez-vous pensé aux places pour accueillir des personnes en situation de handicap moteur avec un fauteuil (route de boue, herbe, comment ils arrivent jusqu'à l'eau ?) et tant d'exemple pour ces personnes mal considérées et mal comprises. Mais merci de tenter de les intégrer aux projets.

Conclusion

Je suis fermement opposée à l'agrandissement du site de Grande Anse. Ce projet menace notre patrimoine naturel pour des gains économiques dérisoires. Dans un contexte de dérèglement climatique, il est crucial de protéger nos ressources naturelles et de privilégier un tourisme responsable. Pensons aux générations futures et préservons ce site unique pour qu'il continue d'exister dans toute sa splendeur.